



Les musiciens de Sang d'ancre posent dans des tenues qui rappellent des métiers, une vieille histoire ou encore une atmosphère, tous évoqués dans leur premier album «On n'est pas des marins». De gauche à droite: Steve, Christian, Valentine, Jean-Luc, Christophe, Vince et Tuly. SP

MUSIQUE Des histoires d'ici chantées sur un air celtique pour un premier CD.

Le tempo marin de Sang d'ancre fait s'éclater les Montagnons

SYLVIA FREDA

«On n'est pas des marins, ni des navigateurs. (...) Chez vous, il y a le mal de mer, nous on a le gel d'enfer» est un des airs qu'entonnent et jouent les sept musiciens du groupe montagnon Sang d'ancre depuis près de cinq ans. Un air qui a donné son titre à leur premier album et qu'on chantonne très vite après l'avoir entendu. Preuve que les ingrédients choisis pour leurs chansons sont les bons. Sinon Sang d'ancre auraitil fait les premières parties de concerts de Johnny Clegg, de Soldat Louis ou encore de Ma-

Mer ou montagne, pareils

«Nos sons sont certes quelque peu celtiques et rappellent la vie des hommes de la mer, alors qu'en fait dans nos couplets, nous racontons des vieilles histoires que connaissent par tradition les gens des Montagnes jurassiennes, qu'ils viennent du côté suisse ou français», expliquent en duo Steve et Tuly, tous les deux à la fois paroliers et musiciens de la formation.

«Mais il nous a semblé logique d'emprunter des sonorités liées au

🔇 Il y a un parallélisme évident entre le marin et le paysan.»

TULY, PAROLIER ET MUSICIEN

monde de la mer pour parler de cecar il y a un parallélisme évident entre le marin qui va à son boulot et le paysan qui part faire ses foins. La mer assure la vie mais peut sans pitié vous la reprendre. La montagne

Schwyzeroergeli, violon, flûtes irlandaises ou navajos, les instruments de Sang d'ancre sont assez atypiques. Parmi eux, résonne aussi de la cornemuse.

«On a tendance, par erreur, à

considérer que la cornemuse est propre à la musique celtique», précise Tuly. «Avant que les Suisses alémaniques ne s'installent massivement dans les Montagnes neuchâteloises, ici vivaient beaucoup de Bourguinons, car Neuchâtel a appartenu à la Bourgogne.» Leur musique relevait de ce qu'on appelait un folklore franco-provençal «d'où vient, au fond, celui neuchâtelois. Ils avaient cornemuse, accordéon, vielle, violoneux, qui résonnaient de tous les côtés jusqu'à la Réforme où tout a été banni. Là, ils n'ont eu le droit de n'interpréter leurs tarentelles plus qu'après les

Souvenir viscéral

Mais finalement peu importe que les sonorités de Sang d'Ancre soient celtiques ou franco-provençales, seul le résultat compte. Et il se voit quand la formation est sur scène. «En écoutant nos chansons, lors des concerts, les jeunes sautent en l'air, dansent, parce que sans doute, viscéralement, nos instruments leur rappellent ce folklore, lointain, mais toujours présent dans leur inconscient collectif.»

Outre leur intensité sonore, les titres de Sang d'ancre racontent avec charme les métiers qui tendent à disparaître. Celui de mineur, ou de facteur, ou encore de bouilleur de cru. Y sont décrites également avec délice les atmosphères d'ici. L'écoute de «P'tit Louis» donne, lui, une envie irrépressible de s'intéresser au mythe des lundis bleus. Ces lundis où les anciens boîtiers, après avoir fait une nouba d'enfer au bord du Doubs le week-end d'avant, devaient se remettre de leurs excès le lundi tout en honorant leur boulot. Epique!

INFO-

Plus de renseignements sur: www.sangdancre.com, site sur lequel l'album «Nous ne sommes pas des dans le cadre de Vivre La Chaux-de-Fonds le 6 octobre sur la place Espacité, à La Chaux-de-Fonds, dès 20h.

VALLÉE DES PONTS ET DE LA SAGNE

Trois communes à l'unisson pour la mobilité douce

manifestation «A nous la chaussée!» remporte un vif succès. La 5e édition, qui se déroule dimanche de 10h à 17 heures ne devrait pas déroger à la règle. Les communes de Brot-Plamboz, de La Sagne et des Ponts-de-Martel sont associées une nouvelle fois pour faire la fête à la mobilité douce.

La route qui mène des Petits-Ponts à La Sagne sera libre de tout trafic motorisé. «Le public est invité à profiter de la chaussée à pied, en vélo, en rollers ou encore en trottinette», confient les responsables communaux dans un communiqué. Le parcours sera balisé sur une distance d'environ 7,5 kilomètres. «Chacun choisit sa vitesse, sa distance et ses pau-

Sociétés locales de la partie

Le long du parcours, les utilisateurs de la chaussée trouveront des stands tenus par les sociétés

Depuis sa création en 2007, la de la vallée. Animations et restauration originales sont pré-

> Cette manifestation s'adresse à tous les publics et le but est de faire «bouger» la population (enfants, adultes, aînés) en plein air, de se rencontrer dans une ambiance sympathique et un décor naturel. «Nous sommes également sensibles à la promotion touristique de notre région au travers de ses magnifiques paysages campagnards et grâce aux nombreuses sociétés locales, garantes d'une vie culturelle, sportive et associative florissante dans notre vallée», ajoutent les organisateurs.

Pour encourager les participants à utiliser les transports publics, la vallée sera accessible gratuitement par train et par bus. Les allers et retours en train sont assurés à La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel. Depuis Le Locle et Neuchâtel, Car postal assure la desserte jusqu'aux Ponts-de-Martel. • RÉD



La manifestation «A nous la chaussée!» remporte un vif succès depuis sa création en 2007. ARCHIVES

LES PONTS-DE-MARTEL

Plus beaux taureaux en lice

Ce vendredi, l'Animhalle des Ponts-de-Martel accueillera le tés et classés durant la journée traditionnel concours de tau- par un juge provenant de l'extéreaux. Cet événement, associé à rieur du canton afin d'établir un la foire du lieu, est un moment palmarès et pointage neutr fort pour les éleveurs de la Fédération neuchâteloise des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge. La fédération, qui collabore avec le syndicat d'élevage des Ponts-Brot et la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture pour l'organisation de cette journée, annonce 116 taureaux en lice.

Tous les bovins seront présen-Les concurrents seront répartis en plusieurs catégories.

Toutes les têtes de bétail ne repartiront peut-être pas avec l'éleveur qui les aura conduites le matin, car sur l'ensemble des taureaux présents, exactement 34 seront mis en vente par leur éleveur au cours de la manifestation. • COMM-RÉD

CONSEIL GÉNÉRAL La Sibérie de la Suisse s'aligne sur les communes voisines.

La Brévine baisse ses impôts de 3 points

Il n'y a pas eu d'opposition, mais une abstention, jeudi dernier au Conseil général de La Brévine, à la baisse du taux d'imposition de 73 points à 70. Cette baisse, qui ne fait que mettre la commune sur le même pied que ses voisines de la vallée, avait été refusée il y a trois ans par prudence face aux gros investissements prévus, en matière de réfection de bâtiments. La baisse des coûts d'écolage et la



hausse de l'impôt sur les person- La Brévine, davantage accueillante nes morales ont incité les Brévi- financièrement. ARCHIVES

niers à faire le pas, le Conseil communal estimant la baisse supportable (entre 49 000 fr. et 64 000 fr. de rentrées en moins entre la première et la troisième année) pour tout de même poursuivre la rénovation des sept bâtiments principaux qui demandent rénovation.

Par ailleurs, le Conseil général a accepté le principe de la vente du bâtiment communal (au plus offrant, avec un prix plancher à 400 000 francs), tout en demandant parallèlement une étude

pour sa rénovation, témoignant de l'attachement des Bréviniers à leur patrimoine. Les deux options lui seront soumises ultérieurement.

Le législatif a également entériné la nomination d'un quatrième conseiller communal (il manque toujours le cinquième) en la personne de Frédéric Nicolet, ancien garde forestier de l'arrondissement du Val-de-Travers. Enfin, l'aménagement du nouveau bureau communal sera terminé début novembre. • RON

PONTS-DE-MARTEL Crédits urgents au Conseil général

Le Conseil général des Pontsde-Martel se réunit ce soir. Les élus devront se prononcer sur deux crédits urgents. Le pred'un montant de 44 000 francs, est destiné à l'achat d'une nouvelle saleuse pour remplacer la machine actuelle, hors d'usage.

second crédit 38 000 francs doit permettre de couvrir les frais liés aux imprévus, notamment relatifs à l'eau, survenus lors des travaux de création de la cour d'école. O RÉD



passive - pour tous